

L'industrie du savon à Naplouse : mémoire et identité locale

Véronique Bontemps

▶ **To cite this version:**

Véronique Bontemps. L'industrie du savon à Naplouse : mémoire et identité locale. La mémoire, outil et objet de connaissance, Aux Forges de Vulcain, pp.213-235, 2009. halshs-00548168

HAL Id: halshs-00548168
https://shs.hal.science/halshs-00548168

Submitted on 19 Dec 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'INDUSTRIE DU SAVON A NAPLOUSE : MEMOIRE ET IDENTITE LOCALE

Introduction

En avril 2002, lors de l'opération « Rempart », l'armée israélienne réenvahit la plupart des villes de Cisjordanie. Naplouse, et sa vieille ville en particulier, est le théâtre de violents affrontements. Au milieu des nombreuses pertes matérielles et humaines, l'attention est attirée par une certaine presse locale sur la destruction de deux savonneries dans le centre-ville. Un universitaire du Golfe, rappelant brièvement la notoriété régionale du savon de Naplouse, pointe notamment la signification symbolique de ces destructions, celle d'un certain patrimoine de la ville ; un journal de la presse arabe mentionne la destruction de « symbole[s] culturel[s] qui rattache[nt] les Palestiniens à leur terre ». Un professeur de Naplouse, dans un récent mémoire d'architecture sur les savonneries, indique dans son introduction que « (…) il est du devoir des « enfants » de Naplouse *(« abna' al balad »)* de préserver (…) son *patrimoine (« turâth ») palestinien* sur son sol, pour faire face aux politiques israéliennes qui tentent de remplacer cette *identité authentique*, et de faire disparaître son rayonnement »[1]. Elle inscrit ainsi son travail dans un projet mémoriel, celui d'une urgence de rassembler des informations sur les savonneries avant qu'elles ne soient détruites.

Mémoire, identité, patrimoine. Autant de termes qui, pour être ressassés inlassablement, surtout dans des contextes de conflits où s'affrontent des revendications territoriales s'appuyant sur des conceptions de «l'identité » et de « l'appartenance » radicalement opposées, n'ont certes pas gagné en clarté conceptuelle et épistémologique.

La notion de « mémoire » paraît souvent être plus une catégorie *expressive*, c'est-à-dire reflétant le point de vue des acteurs, que véritablement *explicative* ou une catégorie d'analyse. C'est qu'elle s'adosse en général à des considérations éthiques (« devoir de mémoire ») ou politiques (revendication « d'une mémoire » contre une autre).

C'est particulièrement vrai dans le cas de la mémoire palestinienne, qui s'est souvent élaborée dans un contexte de concurrence des mémoires. Suite à la *nakba*[2] de 1948, s'est opéré un double processus de « recouvrement » de la terre palestinienne sous une autre terre (ainsi que l'expose Ilan Halevy à travers l'expression « Sous Israël, la Palestine »), et d'effacement, par les chefs d'Etat israéliens, des dernières traces de la présence palestinienne sur le nouvel Etat d'Israël[3]. Il y a donc là une concurrence de mémoires, car ce processus de recouvrement va

avec la prétention à une *antériorité de présence* sur la terre qui y donnerait droit, antériorité revendiquée d'ailleurs de part et d'autre[4].
La revendication de la mémoire et notamment de la mémoire de la terre, a donc fonctionné, pour les Palestiniens devenus réfugiés, comme liée à une reconnaissance de leur identité collective. L'essentiel des travaux sur la mémoire dans le cadre palestinien traite de la mémoire des réfugiés. Cette situation s'explique en grande partie par l'enjeu démographique portée par la mémoire des réfugiés et la disparition progressive de ceux qui portent une mémoire personnelle d'avant la *Nakba*.

Dans le cadre de cette contribution à une étude de la mémoire palestinienne, je proposerai moins de présenter des résultats aboutis que de poser quelques jalons dans le cadre d'une recherche, en cours d'élaboration, sur la mémoire de l'industrie du savon comme mémoire locale dans la ville de Naplouse. Il s'agit de situer le thème de la mémoire des savonneries dans le contexte d'une anthropologie de la mémoire en général, et de la mémoire palestinienne en particulier. Chez les Palestiniens non-réfugiés en effet, on ne trouve pas le même enjeu brûlant de conservation de la mémoire, ce qui pose la question du rapport de cette population à son patrimoine architectural et mémoriel, souvent considéré comme négligé. A travers ce rapport, c'est la question non de la valorisation du patrimoine, mais de ce qu'on appelle patrimonialisation qui est posée.
Si on suit la définition que donne André Chastel de la conception moderne du patrimoine comme « attachement *électif* à *certaines* traces du passé ou à *certains héritages* concernant aussi bien le matériel que l'idéel, le culturel que le naturel »[5], on voit que la patrimonialisation se situe en deçà de la valorisation du patrimoine, dans le processus de constitution d'un bien *comme* patrimoine, c'est-à-dire faisant l'objet d'un attachement particulier en raison de son caractère historique ou hérité. En contrepoint de ces importants travaux sur la mémoire des réfugiés, c'est donc entre autres cette question des rapports d'une population locale avec certaines traces matérielles de son passé que je voudrais esquisser
Je commencerai par situer brièvement mon propos par rapport aux travaux sur la mémoire palestinienne comme mémoire de réfugiés pour proposer ma perspective qui est celle d'une mémoire *locale*.

La mémoire palestinienne

Les principaux travaux sur la mémoire palestinienne, tournant autour des ruptures radicales qu'ont été la *nakba* de 1948 d'une part, et dans une moindre mesure, la *naksa*[6] de 1967 traitent essentiellement de cette mémoire des réfugiés, d'une mémoire constituée dans l'exil. Elias Sanbar le soulignait, le réfugié palestinien a été rejeté non seulement d'une terre, mais aussi du *temps* et de *l'histoire* ; Nadine Picaudou, dans un article paru en 2001, analyse avec précision ces « usages identitaires de la mémoire » : « (…) le réfugié, arraché aux continuités individuelles et collectives, rejeté hors du temps en quelque sorte, est fondamentalement menacé de dé-historicisation. (…) Pour survivre, ce dernier se doit de retrouver du sens et l'une des composantes de ce recouvrement du sens réside dans le reconstruction du lien mémoriel qui recrée une image normative du passé et rétablit une continuité entre passé, présent et futur. »[7]

Ces travaux s'attachent donc à montrer les modalités selon lesquelles, pour citer encore une fois Nadine Picaudou, « (…) dans le monde des réfugiés (…) la mémoire de la terre perdue est devenue territoire de substitution », et comment « la radicalité de la rupture et l'ampleur de la mise à distance tendent à développer une conception essentialiste de l'identité collective »[8]. Cette « conception essentialiste » tend à se détacher des dynamiques réelles et des pratiques concrètes de ce qu'est, *de facto*, la société palestinienne qu'on peut appeler « de l'intérieur », qu'il s'agisse des Palestiniens de nationalité israélienne, ceux qui sont « restés » après la *nakba*, où des habitants de Cisjordanie et de Gaza, ceux que l'on a coutume d'appeler aujourd'hui (et depuis les années 70) les Palestiniens.

Une mémoire du local ?

A travers l'expérience de l'exil et de l'arrachement, la mémoire reconstruite par les réfugiés s'appuie sur la *rupture* ; elle prend des caractères essentialistes, et s'affirme avec d'autant plus de force, qu'elle est mémoire d'un objet qui n'existe plus (la « Palestine historique », ou « Palestine » tout court, ainsi que l'exprime la génération qui a vécu la *nakba*, en disant « A l'époque de la Palestine » pour évoquer l'avant-48), et dont le souvenir s'accompagne d'enjeux non seulement politiques mais aussi existentiels (à travers la reconnaissance d'une appartenance).

Je voudrais au contraire, dans le cadre de cet article, m'interroger sur la définition, et les conditions de possibilité d'une « mémoire locale », c'est-à-dire une mémoire s'appuyant non sur l'exil, mais sur la *permanence* ; non sur la rupture, mais sur une certaine *continuité* à la

fois spatiale et temporelle. N'obéissant pas forcément aux mêmes impératifs pressants d'affirmation identitaire, ses enjeux ne se manifestent pas avec autant de force et de visibilité ; plus fine et plus diffuse, diversifiée selon les groupes qui l'expriment, une interrogation sur cette mémoire, ses composantes, ses enjeux, pourrait nous renseigner sur des formes actuelles de sentiments d'appartenance locale dans la Palestine d'aujourd'hui, profondément dépendants du contexte social, politique et d'interaction dans lesquels ils sont en jeu. L'intérêt de se pencher sur une mémoire dans la permanence est à mes yeux double.

La mémoire du local en effet, même si elle plonge ses racines dans un cadre commun de références permet de faire apparaître une diversité au sein des acteurs, à la fois dans son contenu même et dans la manière dont elle exprime une revendication d'appartenance à la localité. Cette diversité s'exprime dans une différence de ce qui sera mis en avant dans l'évocation des souvenirs, ainsi que dans les formes de transmission et de remémoration.

Par ailleurs, la mémoire politisée, voire stéréotypée des réfugiés est dissociée, dans ses enjeux symboliques et nationaux (droit au retour, attachement des origines et reconnaissance de celles-ci sur un plan international), des enjeux tangibles de leur condition (notamment amélioration de leur statut juridique dans les pays d'accueil, et de leur conditions de vie). La mémoire locale, mémoire de la permanence, décrit au contraire des enjeux immédiats de la revendication d'identité, à travers la conservation du patrimoine et la question de la patrimonialisation. L'industrie du savon à Naplouse, industrie locale, plongeant ses racines dans un « passé glorieux », dont « l'âge d'or » renvoie à un âge d'or de la ville et de prospérité particulière de ses grandes familles, me semble offrir une perspective intéressante pour aborder ces deux points.[9]

Avant de présenter le cadre de ma recherche, il me paraît donc indispensable d'ouvrir la « boîte noire » de ce terme de « mémoire » en précisant la définition *a minima* que je lui donne.

Il s'agit de le « décrocher » au maximum des implications politiques ou éthiques qui lui paraissent presque automatiquement associées ; je parlerai donc de mémoire, pour suivre la définition qu'en donne Joël Candau[10], comme de représentations individuelles et/ou collectives du passé. Ces représentations se font toujours en articulation avec des thématiques actuelles, et il faut donc les voir comme ancrées dans un contexte social et politique particulier. Le lien entre représentations collectives et représentations individuelles est par ailleurs un lien dynamique, si l'on suit la thèse de Maurice Halbwachs selon laquelle

les représentations et/ou souvenirs individuels sont toujours adossés à un cadre commun de représentations collectives. C'est ce cadre commun, « certaines formes de conscience du passé (…) apparemment partagées par *un ensemble d'individus* »[11], que nous appellerons, toujours avec Joël Candau, « mémoire collective ».

Cependant cette mémoire collective, si on est attentif aux formes de la remémoration du passé et aux différences des références évoquées, subit des variations en fonction des individus, et permet de dessiner des formes d'appartenance à la ville qui diffèrent selon les groupes sociaux, générationnels ou ce que l'on peut appeler des « degrés de citadinité ».

La mémoire collective est donc toujours celle d'un groupe particulier[12] ; elle constitue un cadre sur lequel s'adossent les variations individuelles, ou partagées par les membres d'un sous-groupe.

Après avoir présenté le cadre de la recherche, je tenterai de montrer comment la mémoire collective, constituée à partir des mêmes cadres, peut se diversifier selon les appartenances sociales, professionnelles et/ou générationnelle, à travers la question de la transmission. Puis, en considérant l'enjeu de la préservation de cette industrie locale, je m'interrogerai sur sa constitution comme patrimoine, et les marqueurs identitaires qui peuvent s'y exprimer.

****

LE SAVON DE NAPLOUSE : HISTOIRE, ACTUALITE, MEMOIRE

Petite histoire du savon

La fabrication du savon est pluri centenaire, voire millénaire dans le *Bilad al-Châm*[13]. Au départ un artisanat quasi-familial, « béni » dans tous les sens du terme car il provient directement des fruits de l'arbre chéri de Dieu, l'olivier, cette fabrication (qui se faisait traditionnellement au village, « cuisiné» par les femmes[14]) s'est transformée à l'époque ottomane en industrie citadine basée à Naplouse, avec l'acquisition par les grandes familles de bon nombre de savonneries situées en centre-ville. Après un programme de rénovation de ces savonneries vers la fin du dix-neuvième siècle, l'industrie devient alors florissante. Avec une trentaine de savonneries en activité, Naplouse exporte du savon essentiellement en Egypte et dans tout le *Bilad al-Châm*. L'industrie du savon permit donc une croissance exceptionnelle de sa vie économique, à une époque où d'autres industries, comme le textile et le coton étaient

sur le déclin, menacées par la concurrence européenne. Le « boom » de l'industrie du savon à Naplouse tient en effet à des conditions particulières, sur lesquelles les grandes familles de la ville ont construit la base matérielle de leur succès économique, tout autant que du prestige social et du pouvoir politique à la fin de la période ottomane. Le succès de cette industrie tient à plusieurs facteurs, en particulier au fait que les propriétaires utilisaient l'huile d'olive venant en abondance directement des villages, faisant ainsi de la production de savon la façon la plus efficace et rentable d'exploiter le surplus en huile d'olive, principale source de richesse du *Jabal Nablus*[15]. Ajoutons que Naplouse est située près de la rive Est du Jourdain, où poussait le second élément le plus important à la fabrication du savon après l'huile d'olive, la plante « *barilla* », qui une fois réduite en cendres donne un produit alcalin appelé *qelî*. En témoignent les imposantes savonneries qui émaillent le tissu urbain de la vieille ville, symbole du prestige et de la richesse des propriétaires.

Le savon de Naplouse, « *as-sabûn al-nabulsî* » fut donc célèbre, et a gardé jusqu'à nos jours une certaine notoriété dans le monde arabe et le *Bilad al-Châm*. Les savonneries et l'industrie du savon sont, avec le *knaffeh*[16], les « spécialités » de la ville (au même titre que le calisson d'Aix, ou encore le savon de Marseille), passage obligé du visiteur, et offrent un caractère de pittoresque dont les dégâts causés par les réoccupations israéliennes depuis le mois d'avril 2002 contribuent à accentuer la valeur.

Aujourd'hui, la ville de Naplouse compte 160 000 habitants, et trois camps de réfugiés. A l'heure des réoccupations et du blocage des routes, seules trois savonneries fonctionnent encore, et ce sont celles de grandes familles possédant de solides assises sociales : les familles Shak'a, Masrî et Tûqân, qui ont pu les maintenir malgré les difficultés économiques ; une ou deux petites fabriques fonctionnent de façon occasionnelle. L'industrie du savon semble donc, dans un premier temps, appartenir au passé. Elle ne possède plus ses anciennes capacités de production de richesse et de prestige. Si les savonneries avaient un rôle économique important jusqu'au début du vingtième siècle, cette industrie a décliné suite à la fermeture des marchés de la Syrie et du Liban au moment des mandats français et britanniques au Levant, puis de la Palestine historique en 1948, de l'Egypte et la limitation du marché jordanien après l'occupation de 1967, avant le recul définitif qui date de la première Intifada environ. C'est également après la *nakba* de 1948 que les propriétaires de savonneries commencent progressivement à importer de l'huile d'olive, car celle qui provient des villages devient insuffisante et trop onéreuse pour l'utilisation industrielle.

Le métier est cependant demeuré de façon remarquable jusqu'à nos jours, avec quelques mécanisations effectuées en 1975, mais qui restent assez anecdotiques.

A l'heure actuelle, les trois savonneries en activité sont très dépendantes de l'exportation en Jordanie (qui représente, pour chacune d'entre elles, entre 80 et 100% de la production) et produisent un peu moins de 1000 tonnes par an.

La présence des quelques quarante savonneries de la vieille ville ne saute certes pas aux yeux du visiteur, plutôt pris dès son arrivée dans le flux de voitures, klaxons, enseignes de banques, boutiques de change… On ne devine pas tout de suite que Naplouse est « la ville du savon » ! Permanence d'un savoir-faire traditionnel, entre artisanat et industrie, ce métier est aujourd'hui en récession et en voie de quasi-disparition pour toute une série de raisons, certaines liées aux difficultés de l'occupation, notamment la complexité des autorisations d'exporter depuis 1967 et l'union douanière avec Israël, d'autres à la transformation de la société de consommation et des marchés. La manufacture du savon à Naplouse est aujourd'hui un métier qui apparaît comme caractéristique d'une époque passée, « à l'époque où Naplouse était Naplouse », comme certains de ses habitants aiment à le dire.

« Quand Naplouse était Naplouse » : l'importance de la référence au passé

La référence au passé est récurrente à Naplouse dans la vie de tous les jours, face à la situation de blocage des routes, de crise économique, et d'exacerbation des tensions locales (on entend parler de « chaos armé », « *fawdat as-silâh* »)[17]. Ce discours est essentiellement le fait des « autochtones » de la ville, par delà les distinctions de richesse ou de classe, qui se revendiquent « de Naplouse » ou *madanî* (citadin) par opposition à *fellah* (paysan), ou encore *mukhayyamji* (habitant d'un camp de réfugiés), ces appellations étant souvent autant de façons de s'auto-désigner ou de stigmatiser « l'autre » ou « l'étranger ».

Dans un processus d'idéalisation du souvenir, on rappelle le « passé glorieux » de la ville, qui se résume dans cette expression « quand Naplouse était Naplouse ». Naplouse, capitale culturelle de la Palestine, évoquée lors des commémorations de la mort du poète Ibrahim Tûqân par exemple, « fils de la ville », et surnommé « le poète de la Palestine » ; Naplouse, capitale économique, et c'est alors la prospérité de la ville à l'époque où elle était centre économique régional, qui est alléguée.

La reconstruction, dans nombre de discours tant politiques que « de tous les jours », d'un passé à la richesse culturelle et historique surpassant les autres villes de la Palestine (nombre de mes interlocuteurs m'ont confié « Naplouse est la seule ville de Palestine qui ait une histoire ») s'ancre, de plus, dans un antagonisme ambivalent vis-à-vis des autres villes et en particulier de Ramallah. La situation économique à Naplouse fait que nombre de jeunes quittent la ville pour chercher du travail à Ramallah, où ils auront l'espoir d'avoir un meilleur salaire, et de meilleures possibilités d'embauche. La question de la liberté de mouvement (des personnes et des marchandises), dans le contexte de bouclage, est aussi un élément qui affecte l'image de soi des Naplousains comme commerçants d'abord et avant tout.
Par ailleurs, nombre de responsables à des postes économiques-clef de la ville (par exemple le directeur de la Chambre de Commerce) évoquent certes le blocus imposé par les Israéliens sur les villes palestiniennes, et avec une rigueur toute particulière sur Naplouse, mais critiquent également l'oubli dans lequel les laissent les responsables de l'Autorité Palestinienne, qui ont choisi d'installer tous les Ministères officiels (ainsi que les représentations étrangères) dans la ville de Ramallah. Concernant l'industrie du savon, son déclin est associé par ses responsables, entre autres, au manque de protection de cette industrie « traditionnelle » par l'Autorité en place. Cependant le sens à donner à cette protection reste peu clair, dans la mesure où l'Autorité Palestinienne n'a pas de contrôle sur les douanes ; il s'agit essentiellement de subventions que l'Autorité pourrait accorder aux producteurs pour soutenir la production locale. Dans la mesure où c'est un métier traditionnel, ce discours sur la protection de l'industrie du savon comme industrie local s'associe à un discours sur le peu d'intérêt de l'Autorité pour la conservation de son patrimoine historique et culturel.

Ainsi, contrairement à ce que certains ont feint de croire, ce ne sont pas les destructions israéliennes qui ont donné le coup d'arrêt à l'industrie du savon à Naplouse, déjà en net déclin depuis les années 80, et moribonde depuis le début de la Deuxième Intifada. Il peut sembler intéressant, en revanche de constater qu'elles ont suscité une certaine attention sur la nécessité de préserver la « mémoire » des savonneries. Ce sont en effet des enjeux de préservation « d'identité » qui ont été mis en avant, attachés à la notion de « *turâth* »[18].

Cependant ce discours que l'on peut entendre dans les médias par exemple, sur « l'urgence » de la préservation d'une mémoire et d'une identité culturelle propre à la ville de Naplouse, menacée par les destructions israéliennes, ne doit pas mener, à notre sens, à l'idée d'une mémoire et d'enjeux *homogènes* pour les habitants de Naplouse d'une part, et pour les

groupes qui sont concernés par l'industrie du savon d'autre part, en l'occurrence les groupes de propriétaires, anciens propriétaires ou ouvriers. Si la préservation d'un patrimoine culturel à travers une industrie traditionnelle peut avoir un enjeu symbolique, elle ne fait pas forcément sens pour ses acteurs de la même façon dans la vie de tous les jours.
Car la mémoire locale, dans sa diversité, est liée à la question de la transmission. Il s'agit de se souvenir (ou de ne pas oublier) pour pouvoir transmettre un « héritage » aux générations suivantes. On voit d'emblée que les modalités de la transmission sont immédiatement dépendantes de ce que l'on transmet : un certain *savoir*, ou un certain *savoir-faire*, c'est-à-dire des techniques de fabrication.

MEMOIRE LOCALE ET TRANSMISSION

Ancienneté, richesse commerçante, foisonnement de l'économie citadine au croisement de l'économie régionale, ancrage dans la localité de par les ingrédients qui composent le savon, grandes familles et grands noms : ce sont là les principaux éléments qui constituent le socle commun de références sur l'industrie du savon à Naplouse, en constituant une mémoire collective[19]. On peut y ajouter un autre thème courant qui est celui de la qualité du savon de Naplouse, qui lui assura des ventes régulières et constantes.
Si la mémoire collective du savon possède un socle commun d'images et de références partagées par l'ensemble des acteurs, elle se diversifie selon les groupes concernés par la production du savon. Cette diversité s'exprime dans le contenu de mémoire, mais aussi en fonction de ses usages et de ses enjeux.
Tandis que la mémoire des propriétaires ou anciens propriétaires des savonneries semble diriger vers une mémoire familiale et/ou savante, liée aux grands noms et aux grandes familles de la ville, la question de la *transmission du savoir-faire* semble d'emblée nous diriger vers le groupe des ouvriers des savonneries, entre mémoire professionnelle et mémoire générationnelle d'un groupe lui-même en transformation.

Une première distinction consisterait donc à opposer une mémoire de propriétaires, ou anciens propriétaires des savonneries, c'est-à-dire membres de grandes familles de la ville comme mémoire savante et familiale à une mémoire ouvrière : mémoire pratique, transmission de savoir-faire, qui se caractérise par l'apprentissage. Cette mémoire serait vouée à l'extinction,

faute de renouvellement des générations d'ouvriers, ces derniers étant peu enclins aujourd'hui à enseigner leur métier à leurs enfants.

Mémoire de propriétaires

Il existe en effet une mémoire des savonneries comme mémoire familiale, qui est principalement le fait d'anciens propriétaires de savonneries, ou de fils de propriétaires, d'une génération qui a connu « la Palestine ».

Mémoire par ailleurs savante, voire érudite, elle est liée chez ces membres de grandes familles à l'histoire de la ville elle-même et à l'appartenance de leur famille à la ville. C'est dire que mémoire familiale et mémoire urbaine se confondent à travers les évocations de l'ancienneté d'appartenance à la ville des différentes familles ; dans ce contexte, l'ancienneté de la possession de savonneries, le nombre de savonneries possédées par la famille à une époque reculée devient marqueur d'appartenance citadine ; l'industrie du savon étant caractérisée comme partie liée à la construction historique de Naplouse, le fait de posséder des savonneries de très longue date (même si elles sont aujourd'hui arrêtées) devient signe d'appartenance historique à la ville, par opposition à des familles qui, ayant acquis leurs savonneries plus récemment, font alors office de « parvenus ».

Ainsi, A.K., fils de propriétaire de savonneries, présente « l'ancêtre de la famille », son arrière-grand-père, comme « commerçant de savon », qui exportait son savon en Egypte dès la première moitié du 19^{e} siècle. Détaillant le devenir des trois savonneries familiales, toutes arrêtées à l'heure actuelle, il précise que l'une d'entre elles a été vendue à la famille Nabulsi en 1945, puis à un autre exploitant qui « n'y connaît rien en savon »[20]. Parlant des trois savonneries encore en activité, il précise qu'elles sont relativement nouvelles, et que l'une d'elle a été rachetée seulement 1935 par la famille Masrî, ce caractère tardif (au regard de l'ancienneté de l'industrie à Naplouse) étant censé renvoyer à une dépréciation de cette famille en tant que famille « de Naplouse ».

Hajj Mo'az al Nabulsi, ancien président de la Chambre de Commerce et propriétaire d'une savonnerie qui a fermé dans les années quatre-vingt-dix, inscrit également la mémoire des savonneries dans celle d'une prospérité qui est liée à celle de la famille Nabulsi avant la *nakba*. La revendication d'une mémoire des savonneries renvoie donc à une certaine valorisation du nom (par exemple à travers le personnage du Hajj Nimr al Nabulsi, qui fait partie des « grands noms » du savon). Cependant, contrairement à la famille K., il a continué à travailler dans le savon après cette période ; il entend donc exposer une mémoire pas

seulement « savante » et « traditionnelle » du savon, mais aussi une mémoire « pratique » ; on y reviendra.

Il est intéressant par ailleurs de constater que ce type de conception identitaire (qui renvoie à l'ancienneté d'appartenance à la ville, et dont la mémoire des savonneries n'est qu'un des modes possibles d'expression) peut cohabiter avec des appartenances politiques très diverses, puisque A.K. a été longtemps membre du Parti Communiste palestinien, et se revendique « de gauche »[21].

Mémoire d'ouvriers

Du côté des ouvriers, la transmission du savoir-faire se fait selon des processus d'apprentissage ; le métier d'ouvrier de savonnerie ne nécessitant pas de qualification particulière, il s'apprend par l'acquisition de gestes techniques selon diverses modalités que je ne détaillerai pas ici.

Longtemps le métier a fait l'objet d'une transmission familiale ; aujourd'hui, le groupe des ouvriers vieillit et le renouvellement se fait peu. Il est en train de changer : avec la crise économique actuelle, conséquence directe du blocus israélien, et l'explosion de la pauvreté et du chômage à Naplouse, il est de moins en moins monopole familial, mais de plus en plus pratiqué comme « petit boulot » ou travail d'appoint ; certains se sont résignés à pratiquer cette profession familiale, faute de pouvoir trouver un autre travail.

Quels sont les enjeux de la mémoire et du souvenir pour le groupe des ouvriers des savonneries ? Peut-on parler, dans ce contexte, de transmission d'une mémoire professionnelle ?

On peut considérer qu'une certaine mémoire, propre à une génération d'ouvriers, est en train de « se perdre », faute de réelle volonté de transmission de la part de ses dépositaires ; A. S., ouvrier de savonnerie depuis plus de 50 ans, peut évoquer par exemple le souvenir du *qelî*, deuxième ingrédient le plus important après l'huile d'olive, et qui a été remplacé par la soude caustique ; mais la « jeune génération » ne connaît pas même l'existence de la plante *barilla*, jadis apportée par les Bédouins et à partir de laquelle était confectionné ce produit alcalin ; C., jeune ouvrier, se moque de son aîné A. Kh., lorsqu'il évoque les noms des savonneries dans les années trente.

La question est alors celle du sens et de l'enjeu de la transmission pour le groupe des ouvriers des savonneries : pourquoi transmettre, lorsque ce métier est de toute façon sans avenir, en particulier pour leurs enfants ? Il existe, sans doute, au sein du groupe des ouvriers des savonneries, une mémoire que Joël Candau appelle « intragénérationnelle » et qu'il définit

comme « mémoire [qui] (…) n'a pas vocation à être transmise : elle est portée par les membres d'une génération donnée (…) et est appelée à disparaître avec le dernier d'entre eux. »[22].

Cependant, si on prête attention à la différence entre discours et pratiques, on peut faire une distinction plus fine, passant à l'intérieur des groupes, en fonction des enjeux de la situation actuelle à Naplouse, et qui engage la question de la *présentation de soi* à travers la mémoire.

Discours, pratiques et mémoire

Une attention plus particulière aux pratiques réelles et concrètes permet en effet de relativiser une opposition entre mémoire de propriétaire comme valorisée et valorisante, et une mémoire d'ouvriers comme au contraire dévalorisée.
Certains « jeunes » ouvriers, malgré un discours de rejet de leur métier (comme métier épuisant, qui ne rapporte pas d'argent, et voué à la disparition) peuvent néanmoins reprendre une « tradition familiale », comme par exemple la confection de savon parfumé, en dehors des horaires de travail « officiel ». Cette pratique est une façon d'occuper son temps libre, et est destinée à la vente (donc une sorte de contrainte économique) mais peut être vue aussi comme une façon de s'approprier un « art » déjà pratiqué par le père (et présenté comme tel). C'est donc une certaine mémoire du métier qui s'exprime aussi ici, à travers un enjeu de valorisation de soi.

Par ailleurs, si on peut recueillir chez les propriétaires des savonneries en activité des discours stéréotypés sur l'importance de l'industrie pour leur famille, on constate souvent au niveau des pratiques concrètes un certain désintérêt au profit d'activités plus lucratives comme la spéculation boursière par exemple.
Il faudrait donc, pour s'intéresser précisément au *poids* de la mémoire pour ses différents acteurs, se pencher sur des catégories de *pratiques* plutôt que de discours.
A titre d'exemple, on évoquera la distinction « homme de métier » / « homme d'affaire », telle qu'elle m'a été formulée par le Hajj Mo'az al Nabulsi, qui paraît pertinente pour opposer les propriétaires actuels à une catégorie d'anciens propriétaires, et déterminer un certain type de rapport au passé au sein de la notabilité de la ville. « Homme de métier », Hajj Mo'az al Nabulsi l'est, car sa connaissance de l'industrie du savon n'est pas seulement savante mais aussi « mémoire pratique », et s'appuie sur de longues années d'expérience.

On peut repérer un certain nombre de pratiques s'appuyant effectivement sur cette mémoire : Hajj Mo'az al Nabulsi se rend régulièrement dans sa savonnerie pourtant inactive, et il n'est pas rare de l'y trouver vers 17h ; depuis sa démission de la présidence de la Chambre du Commerce, il s'emploie à la construction d'un site Internet au nom de sa savonnerie avec l'aide de ses fils. Pour lui, cette mémoire du métier peut représenter un enjeu de prestige s'appuyant sur le passé, à travers un *nom.* C'est ce qui le pousse à se présenter comme « expert » du savon (il a par ailleurs contribué à un fascicule de réflexion intitulé « Situation et avenir de l'industrie du savon à Naplouse », pour le Centre du Développement du Secteur privé, groupe de réflexion regroupant des universitaires et des hommes d'affaire, et dont une branche se trouve à Naplouse), et à affirmer qu'il travaille à une réouverture de sa savonnerie, sur la base d'une modernisation de la fabrication du savon. Cette appellation d' « expert », si elle est une manière de se distinguer des autres propriétaires de savonneries actuelles, accusés d'être des « businessmen » et de ne pas connaître grand-chose au métier du savon, renvoie également pour les acteurs, de façon consciente ou inconsciente, à un statut ancien d' « expert » dans le processus de fabrication du savon. L'« expert » était celui qui tranchait, en cas de litige, la question de savoir si la *tabkha* de savon était prête à être étalée ; pour cela il « goûtait » le savon, au sens propre du terme, après en avoir prélevé une partie sur son doigt. Il semble que cette appellation soit restée pour le Hajj Mo'âz, qui aux dires de l'un des directeurs, avait pour habitude de goûter le savon, reproduisant ainsi une pratique ancienne du métier du savon et l'intronisant comme « expert ». On voit dans cet exemple comment certaines pratiques et désignations indigènes s'expliquent par une mémoire présente de manière plus ou moins explicite à l'esprit des acteurs.

Ainsi, face à un certain désintérêt, tant de la part de ses propriétaires actuels que des habitants et consommateurs (mis à part les « habitués »), devant le maintien de cette industrie traditionnelle, on peut se demander si la mémoire des savonneries, sauf à être liée à celle plus globale de la ville, existe vraiment ; s'effaçant derrière son âge d'or, faisant office de grandeur passée, elle ne semble pas être aujourd'hui enjeu de modernisation ou d'investissement.
De fait, toutes les tentatives qui ont été faites pour « moderniser » le savon de Naplouse ont échoué, que ce soit au niveau de sa forme (jugée peu commode et pas assez attractive), de l'emballage, ou encore de la mécanisation. C'est malgré tout le savon traditionnel de Naplouse, dans sa forme cubique rudimentaire, emballé d'un papier estampillé à la marque de la savonnerie, et produit à la manière artisanale qui trouve un consommateur sur le marché local et en Jordanie, le marché d'exportation.

Cependant son extinction lente mais sûre, parfois accélérée par les destructions, pose la question d'une politique de *préservation* de cette industrie, menacée à la fois par les destructions et par « l'invasion » de produits étrangers, comme le signale un article sur les savonneries de Naplouse paru en juin 2005 dans *Al-Ayyâm*, le deuxième quotidien palestinien[23]. Cette préservation doit se faire au nom de la protection des industries locales, mais également au nom d'une certaine identité culturelle à protéger, qui passe par un « patrimoine ».

Un certain engouement occidental pour le patrimoine ne doit pas nous faire oublier que cette notion, construite dans une configuration culturelle particulière[24], n'est pas nécessairement immédiatement transposable dans un contexte différent, c'est pourquoi certains auteurs préfèrent parler de « biens culturels ».

Dans la mesure où la grande majorité des savonneries sont aujourd'hui arrêtées, et leurs bâtiments vides ou laissés en l'état, se pose la question de la « patrimonialisation » de cette industrie.

MEMOIRE LOCALE ET PATRIMOINE

Si les destructions en 2002-2003 de quelques savonneries de la vieille ville ne sont pas, comme on l'a déjà indiqué, l'élément déterminant qui a précipité le déclin de l'industrie, il est intéressant de considérer le caractère éventuellement *symbolique* de ces destructions et les réactions qu'elles ont suscitées. C'est la question de la « patrimonialisation » de cet héritage culturel que je voudrais esquisser pour conclure.

La « patrimonialisation » est, si on suit Joël Candau[25], ce « travail de la mémoire qui, au fil du temps et selon des critères très variables, va *sélectionner* certains éléments *hérités* du passé pour les ranger dans la catégorie des objets patrimoniaux », donc ceux qui appartiennent à un « héritage ». Le patrimoine (ou « objet patrimonial ») est alors le produit de ce travail de la mémoire, constitué comme tel par un certain mode de sélection d'objets issus du passé, et fonctionne comme « appareil idéologique de la mémoire »[26]. Il y a bien dans le terme arabe « *turâth* », cette idée d'héritage. Rappelons que ce terme désigne en arabe un héritage, l'idée d'une transmission. Par extension, il peut désigner ce que nous appelons en français « patrimoine » ou « bien culturel ».

Il est fréquent d'entendre parler des savonneries comme de « *turâth* », à la fois pour les familles qui les ont possédées et pour l'ensemble des « fils de Naplouse » (« *abna' al balad* »). Mais si les savonneries sont incontestablement un « héritage » du passé, sont-elle

pour autant un patrimoine ? Il semble qu'il y ait en effet un décalage entre un discours sur l'urgence de préserver la mémoire des savonneries à Naplouse au nom d'une identité culturelle à la fois palestinienne et locale, citadine (le « patrimoine » de la vieille ville de Naplouse, avec ses palais ottomans, ses hammams et ses savonneries), fonctionnant sur un mode idéologique, et ce que l'on a pu voir des perceptions « réelles » des habitants de Naplouse, sauf quelques acteurs directement concernés. Ce discours masque-t-il une absence de réelle patrimonialisation des savonneries, au sens où on l'entend en Occident, ou peut-on mettre en évidence des modes de patrimonialisation plus fins, qui ont des enjeux plus pratiques qu'idéologiques, ceux de la préservation et de la continuation de l'industrie comme industrie locale ?

Sans prétendre répondre à cette question dans le cadre de cet article, on peut néanmoins esquisser des pistes pouvant être explorées dans ce sens.

La savonnerie comme « objet patrimonial » ?

« Chose », « déchet », « sémiophore »

L'usage que fait Krzysztof Pomian de la notion d'« objet patrimonial » permet d'apporter un éclairage sur la façon dont un objet ou bien culturel est constitué comme patrimoine, c'est-à-dire porteur de signes et d'une signification particulière. Il propose de décrire la séquence suivie par un objet pour devenir « patrimonial » comme « chose », « déchet », « sémiophore » c'est-à-dire « porteur de caractères visibles susceptibles de recevoir des significations » lorsqu'il sera exposé dans un musée »[27].

Si on suit ces catégorisations, on voit que les savonneries à Naplouse sont à la fois « choses », pour les quelques savonneries anciennes qui sont toujours en activité, lieux de travail, d'échange, de production de biens matériels dans un objectif commercial. Elle sont aussi « déchets » après avoir perdu leur fonction de production, et se détériorent ; les nombreuses savonneries de la vieille ville (une trentaine) qui ont cessé leur activité sont pour la plupart laissées en l'état, fermées ou ouvertes à tout vent, seuls quelques papiers d'emballages traînant au sol (ou pour l'observateur averti, les vestiges d'une architecture bien particulière) attestent de l'activité qui jadis se tenait en ces lieux.

Dans quelle mesure peut-on en parler comme de « sémiophores » ?

Certaines « caractéristiques visibles » des savonneries, ainsi que le procédé de fabrication (cuisson, découpe, séchage), et enfin l'objet savon lui-même, dans sa forme et ses

caractéristiques particulières, sont susceptibles de s'intégrer dans un musée, et certaines initiatives (timides) existent en ce sens.
Ainsi, de même que la famille Tuqan avait été à l'initiative en 1998 d'un projet visant à rénover la maison familiale pour en faire un musée, l'architecte N.A., spécialiste de la rénovation des anciens bâtiments à Naplouse, travaille à un projet de restauration de la savonnerie de sa famille pour en faire un centre culturel pour les enfants, qui comprendra une partie musée, montrant le procédé traditionnel de fabrication du savon.

A travers cet exemple, on peut se demander ce qui devient alors « objet patrimonial » : est-ce la savonnerie comme bâtiment, valorisée dans son architecture particulière, ou alors l'industrie elle-même, dans son caractère traditionnel ?

Comment « préserver » le savon de Naplouse ?
La « préservation » de la mémoire du savon présente en effet, comme on l'a déjà indiqué, un double aspect, et peut s'entendre en deux sens : le souvenir de l'industrie traditionnelle d'une part, et sa continuation, qui dans les conditions économiques actuelles passe nécessairement par sa modernisation et transformation.
Il faut noter qu'il existe un certain nombre de petites fabriques de savon à Naplouse, souvent exploitées par d'anciens ouvriers de savonneries, ou descendants d'ouvriers ; cependant tout le monde convient qu'il ne s'agit pas de savon « de Naplouse » : on y utilise des graisses animales, et la fabrication y est souvent mécanisée. Il s'agit donc de savoir ce qui « prime », pour que le savon soit du savon « de Naplouse », donc à travers l'enjeu de la mémoire du savon comme mémoire locale : une technique traditionnelle de fabrication, ou les éléments qui entrent dans sa composition.

Quels aspects de l'identité locale choisira-t-on de préserver dans le « savon de Naplouse » ? Son ancrage dans la localité, son caractère de « symbole » (au sens également idéologique du terme) de la ville repose-t-il sur une technique traditionnelle de fabrication, ou sur les éléments qui entrent dans la composition du savon, tout particulièrement l'huile d'olive locale (palestinienne), référence identitaire forte dans le contexte politique actuel (destructions des oliviers etc.) ?

La mémoire du savon : passé, présent, avenir

Un détour par un article intitulé « L'industrie du savon à Naplouse », paru en 1975 dans la revue palestinienne *turâth wa-mujtama'* (« Patrimoine et société ») peut aider à clarifier un peu ces enjeux, et à synthétiser notre propos.

L'article se présente comme un certain discours « scientifique » sur l'industrie du savon. Il informe sur ce qu'on a appelé plus haut des « contenus de mémoire » à ce propos : ceux-ci renvoient à des catégories sociales (richesse des propriétaires, et place importante dans la société), des pratiques liées à cette position sociale (savonneries qui servaient de banques), des techniques de fabrication (les transformations des techniques de fabrication étant elles-mêmes reliées à des transformation sociales, en lien avec les familles de la ville). L'année 1975, date de l'article, est justement celle d'une période de mécanisation sommaire de l'industrie, par exemple un système de pompage pour acheminer l'huile des puits vers la cuve, l'introduction d'un mixer pour remuer le mélange en cours de saponification, et un système électrique pour chauffer le mélange sous la cuve.

Surtout l'article est structuré par une opposition entre un « avant » et un « maintenant », un certain fonctionnement traditionnel qui fait la caractéristique du savon, et tourné vers un avenir (celui du développement possible de ce genre de savon). Il pointe le lien intrinsèque entre savon de Naplouse et huile d'olive (« Quand on évoque le savon de Naplouse, on ne peut pas ne pas évoquer aussi l'huile d'olive »), et décrit précisément des procédés de fabrication traditionnelle appartenant au passé, introduits par la phrase « quand on regarde dans le passé » : c'est l'occasion d'évoquer les caravanes de chameaux qui apportaient l'huile dans les savonneries, la « pesée » traditionnelle de l'huile, à l'aide d'unités de mesure également traditionnelles et peu utilisées aujourd'hui. L'auteur conclut cette description par « Après, tout cela a changé » (nouvelles unités de mesure, et introduction de mécanisation) ; et de préciser même « Peut-être que plus tard on utilisera un compteur ».

L'article est donc rythmé de la référence à un passé qui renvoie à la fabrication traditionnelle du savon « dans le temps » (« *fî'l mâdî* »). Examinant les transformations ultérieures du savon de Naplouse, il conclut par deux points importants : d'une part des recommandations pour la continuation de l'industrie, avec la nécessité de changer la taille et la forme du savon pour qu'il survive ; d'autre part la réaffirmation que la caractéristique principale du savon de Naplouse (savon blanc et de bonne qualité) est l'utilisation de l'huile d'olive.

En 2004, le rapport « Situation et avenir du savon de Naplouse » dont j'ai parlé plus haut mentionnait que les trois grandes savonneries, pour pouvoir survivre économiquement, importaient de l'huile d'olive industrielle d'Italie, l'huile d'olive locale étant trop onéreuse, et

que cela avait pour conséquence de couper l'industrie du savon de Naplouse de ses racines locales.

Pour continuer à fabriquer du savon, donc perpétrer une certaine tradition familiale pour les gros exploitants, il a fallu se séparer de l'élément symbolique le plus fort qui entre dans la composition du savon : l'huile d'olive palestinienne. Plus prosaïquement, cela signifie que la filière savon a cessé d'être intégralement locale ou du moins régionale : cela vaut aussi de l'emploi de la soude caustique, à la place du *qelî*, mais ce remplacement a été plus ancien, et ce produit n'a pas le même caractère symbolique que l'huile d'olive…

Cela permet néanmoins la préservation de la technique traditionnelle de fabrication, donne un savon offrant les mêmes caractéristiques, et permet d'employer de la main-d'oeuvre.

Cependant certaines initiatives tendent à tenter de remettre en avant l'utilisation des matières premières traditionnelles (l'huile d'olive locale) comme élément essentiel du label « savon de Naplouse »[28]. Ceci devrait passer sans doute par une certaine « modernisation » de l'industrie, pour pouvoir continuer à en fabriquer.

En d'autres termes, « préserver » la mémoire du savon, est-ce transmettre une technique traditionnelle de fabrication, ou la moderniser pour continuer à en fabriquer, comme cela a été fait en France pour le savon de Marseille par exemple ? La question reste ouverte, sachant que la préservation de l'industrie du savon comme métier, comme mémoire, ou comme patrimoine, ne présente pas les mêmes enjeux pour tout le monde.

****

Conclusion

Un savon palestinien ?

Au terme de cette réflexion, on peut donc formuler la question de la mémoire des savonneries de la manière suivante : s'agit-il (et pour qui) de *sauvegarder* une mémoire qui s'éteint, celle d'une industrie qui a quasiment disparu, et déjà de la considérer comme « mémoire » (c'est-à-dire la rejeter dans le passé) ou de *transmettre* un savoir-faire toujours vivant et en transformation ? En d'autres termes, que signifie concrètement, aujourd'hui pour la ville de Naplouse, une « préservation » des savonneries et de l'industrie du savon, et pour qui cela constitue-t-il un enjeu ? Enfin, à travers cette préservation, quel est le marqueur identitaire mis en avant ?

Il faut relativiser, tout d'abord, l'importance que ces enjeux de préservation et de mémoire ont pour une majorité des habitants de Naplouse. L'histoire de cette industrie est relativement méconnue, surtout par les jeunes générations, qui ne localisent pas forcément les savonneries dans la ville, alors qu'elles sont des points de repère géographique pour certains de leurs aînés. Cependant le souvenir de ce qui a été mène à une certaine revalorisation de l'identité, locale et citadine, tandis que la transmission d'un savoir-faire local, en tenant compte de ses transformations, permet d'établir une continuité entre un « avant » et un « après », face aux secousses et ruptures, morcellement répétés que subit la société palestinienne.

La notion centrale à mettre en avant pour ce faire, à notre sens est celle de « *turâth* ». « Héritage », « transmission », « patrimoine », il renvoie d'abord à celle des grandes familles et des grands noms de la ville. C'est un héritage familial, et le fait qu'il existe encore des savonneries traditionnelles à Naplouse est largement tributaire d'une sorte de « perpétuation » de l'époque où la possession de savonneries était synonyme de prestige social.

L'industrie du savon est aussi transmission d'un savoir-faire assimilable à un art, et d'un métier. L'aspect « mémoire » cache le fait que c'est une industrie toujours vivante ; cependant, face à la transformation de la société de consommation, à la concurrence des produits étrangers et au blocus économique, l'une des seules chances de survie de l'industrie semble être d'être préservée comme un patrimoine. C'est cette valeur de patrimoine qui semble peu assumée ou prise en compte actuellement par les autorités en place.

Enfin, il ne faut pas oublier la dimension symbolique de cette mémoire. A travers un retour aux racines locales de l'industrie, à savoir l'utilisation d'une huile d'olive *palestinienne*, la fabrication du savon de Naplouse deviendrait mémoire vivante, et de mémoire locale, s'ouvrirait à une dimension qu'on pourrait dire « nationale » ; ce serait alors une identité locale, mais au sein de « l'identité palestinienne » qui continue, obstinément, à s'affirmer.

Indications bibliographiques

CANDAU Joël**,** *Anthropologie de la mémoire* PUF, Paris, Que sais-je ? 1996

CHASTEL, André, « La notion de patrimoine », in Pierre Nora (sous la dir. de), *Les lieux de mémoire. La Nation*, Paris, Gallimard, 1986

DAKHLIA, Jocelyne, *L'oubli de la cité. La mémoire collective à l'épreuve du lignage dans le Jérid tunisien*, La Découverte, Paris, 1990

DOUMANI, Beshara *Rediscovering Palestine ; merchants and peasants in Jabal Nablus, 1700-1800*, University of California Press Ltd., London, 1995

HALBWACHS, Maurice, *La mémoire collective*, Albin Michel, nouvelle édition revue et augmentée, PUF, Paris, 1997

PICAUDOU, Nadine, « Identité-mémoire et construction nationale palestinienne », in PICAUDOU N. (dir.), *La Palestine en transition. Crise du projet national et construction de l'Etat*, Langues'O., Paris 2001

POMIAN, Krzysztof, « Musée et patrimoine », *in* H. P. Jeudy, *Patrimoines en folie*, Paris, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1990

SANBAR, Elias, *Figures du Palestinien*, Paris, Gallimard, 2004

ZONABEND, Françoise, *La mémoire longue*, Gradhiva, éd. Jean-Michel Place, Paris, 1999

NOTES

[1] SALAMEH, Mouna, *L'architecture des savonneries et sa relation à l'ensemble urbain de la vieille ville de Naplouse*, mémoire de maîtrise d'architecture, Université An-Najah, 2003, non publié. Je souligne.

[2] *« Nakba »* signifie en arabe « catastrophe » ; c'est le terme utilisé par les Palestiniens pour désigner la proclamation de l'Etat d'Israël, signifiant par là même la perte de leur terre.

[3] Pour ne donner qu'un seul exemple, je citerai Elias Sanbar qui rappelle lors d'une conférence prononcée le 14 octobre 2004 à Lauris (Var), que Ben Gourion créa, en 1948, le « Comité des noms », réuni pour rebaptiser chaque lieu, chaque ruine, chaque coin de terre (pour le transformer en vestige romain, par exemple). Il s'agissait alors d'effacer les traces d'une présence antérieure. On dénombre 414 localités palestiniennes, ainsi littéralement effacées.

[4] A ce propos, voir notamment SANBAR [2004]

[5]CHASTEL [1986] p. 405-406. Je souligne.

[6] *Naksa* : défaite, déroute. Terme désignant l'occupation par l'armée israélienne des territoires de Cisjordanie et Gaza lors de la guerre des Six Jours de 1967, qui deviennent alors Territoires Occupés. Cette occupation a donné lieu à de nouveaux déplacements de population.

[7] PICAUDOU [2001] p. 342

[8] *Ibid*., p. 343

[9] Je m'appuie, pour ces développements, essentiellement sur un travail de terrain effectué à Naplouse entre les mois de mars et septembre 2005, et qui a consisté en une ethnographie des savonneries fonctionnant actuellement, en entretiens avec les différents groupes d'acteurs concernés par cette industrie, ainsi qu'en exploration de différents types de documents, archives, livres d'histoire et documents officiels traitant particulièrement de l'industrie du savon.

[10]CANDAU [1996] p. 6

[11] *Ibid.*, p. 61. Je souligne.

[12] Cf. HALBWACHS [1997]

[13] Nom donné à l'ensemble géographique constitué par la Syrie, le Liban, la Jordanie et la Palestine historique, qui constituait avant la Première Guerre Mondiale un sous-ensemble de l'Empire ottoman. Il s'agit d'un sous-ensemble dans un sens représentationnel, car le *bilâd al-Shâm* n'a jamais constitué une circonscription administrative ottomane.

[14] La comparaison de la fabrication du savon avec la cuisine est fréquente et présente dans le vocabulaire : la pâte servant à faire le savon est appelée *tabkha* (« plat »), le savon est « cuit » ou « cuisiné »… Cette métaphore filée accentue l'assimilation du travail du savon à un savoir-faire et un ensemble de pratiques.

[15] En arabe « Montagne de Naplouse », nom qui désigne la ville de Naplouse et son arrière-pays rural. La ville de Naplouse est par ailleurs nichée au fond d'une vallée, et la ville nouvelle s'étend sur les deux versants de la montagne Nord et la montagne Sud.

[16] Pâtisserie à base de fromage, de cheveux d'ange et nappée de sirop de sucre, qui est la spécialité de Naplouse.

[17] Cette exacerbation des tensions fait saillir des dissensions anciennes, datant des premières années qui suivent la *nakba* de 1948, entre réfugiés et autochtones : au ressentiment des réfugiés s'ajoute la question du coût financier des arrivants et de la représentation politique des réfugiés dans chaque localité. A Naplouse c'est surtout avec le camp de Balata qui appartient au domaine municipal que les relations sont très tendues. Cette opposition se répercute dans le discours des citadins « autochtones » (et pas seulement des grandes familles), stigmatisant les « *zu'râ*n » (« voyous ») de Balata comme fauteurs de troubles et responsables du désordre local.

[18] *Stricto sensu* ce terme désigne en arabe un héritage, l'idée d'une transmission. Par extension, il peut désigner ce que nous appelons en français « patrimoine » ou « bien culturel ».

[19]Il existe une série des thèmes attachés à l'histoire du savon et des savonneries qu'on peut répertorier, à partir de sources diverses, documents écrits ou souvenirs des acteurs. Des documents écrits, issus d'ouvrages historiques, comportent des passages sur les savonneries ainsi que des mémoires de notables urbains (donc rapportant des souvenirs, et non s'appuyant sur des archives). Ces documents ont valeur de référence pour la plupart des acteurs. Les discours des acteurs, dans ce contexte, sont donc soit des souvenirs personnels, soit des souvenirs reconstruits à partir de récits ou de lecture de ces ouvrages historiques. Mais les souvenirs personnels ne sont eux-mêmes possibles que dans la mesure où ils s'appuient sur un cadre commun de référence qui aide à leur reconstruction. C'est très précisément ce que Maurice Halbwachs appelle une « mémoire collective ».
A l'aide de ces cadres, constamment constitués et reconstitués par la collectivité, les individus puisent leurs repères pour organiser leurs souvenirs. Il faudrait analyser la façon dont les différents thèmes de cette mémoire collective, que je ne fais ici qu'esquisser, sont présentés dans les ouvrages et repris dans les discours des acteurs. Ce n'est pas ici directement le propos de l'article, mais ce travail d'explicitation des représentations, dans le cadre de la mémoire du savon reste à faire, ainsi qu'une analyse de quel ouvrage fait autorité et pour quels acteurs.

[20] Entretien avec A.K., à Naplouse, septembre 2005

[21] Il importe de remettre cette revendication dans son contexte politique local : se revendiquer « de gauche » en Palestine renvoie souvent moins à une idéologie anti-capitaliste qu'à une conception des rapports entre Etat et religion ; A.K., de fait, se dit « laïc » (ce qui ne l'a pas empêché de donner une éducation religieuse à sa fille, dans le contexte de repli identitaire sur la religion qui a cours depuis l début des années 90).

[22] CANDAU, *op. cit*. p.55.

[23] Article du 29 juin 2005, intitulé « Qui sauvera le savon de Naplouse de l'invasion étrangère ? »

[24] Voir à ce propos CHASTEL, *op. cit*.

[25] CANDAU, p. 91. Je souligne.

[26] *Ibid*., p. 91

[27] POMIAN [1990]

[28] Le nom « savon de Naplouse » correspond aujourd'hui, d'après les propos du comptable d'une des savonneries, à des normes définies pour l'exportation par le « Comité scientifique du Royaume de Jordanie », et qui règle par exemple le pourcentage de soude, d'huile etc. pour que le savon soit bien du savon « de Naplouse »